

INTRODUCTION

Par résolution du Comité Technique et conformément à la Constitution, au Règlement Intérieur et au Règlement de Concours, WorldSkills a adopté les exigences minimales suivantes pour l'organisation du présent métier lors du Concours de WorldSkills.

La Description technique est composée des documents suivants :

- Section 1 – Description technique (TD)
- Section 2 – Critères de conception du sujet d'épreuve (PD)
- Section 3 – Procédures de gestion du métier (SM)
- Section 4 – Agencement de l'atelier (WS)
- Section 5 – Liste des infrastructures (IL)
- Section 6 – Annexes

Date d'entrée en vigueur, le 08.05.04



Liam Corcoran (LC)
Président du Comité Technique

1. SECTION 1 - DESCRIPTION DE METIER (TD)

1.1 Nom et description du métier

- 1.1.1 Le nom du métier est Peinture et Décoration.
- 1.1.2 Le métier de peinture et décoration couvre les travaux réalisés dans les bâtiments ou sur des objets :
- Pour les protéger et les entretenir
 - Pour des raisons sanitaires et d'hygiène
 - Pour l'embellissement et la décoration
 - Pour l'étiquetage et à des fins de sécurité.
- 1.1.3 Tous les experts et tous les candidats doivent connaître la Description technique.
- 1.1.4 En cas de litige portant sur la Description technique, la version anglaise fera foi.
- 1.1.5 Les termes masculins impliquent aussi automatiquement le sexe féminin.

1.2 Portée du travail lors du Concours de WorldSkills

- 1.2.1 Le projet est uniquement composé de travaux pratiques.
- 1.2.2 La connaissance théorique se limite à celle nécessaire à l'accomplissement du travail pratique.

1.3 Travaux pratiques

- 1.3.1 Le candidat doit réaliser, seul, les tâches suivantes:
- préparation et application d'habillages muraux
 - application d'une peinture à base d'eau, avec préparation de la couche de fonds et du bois à la truelle plate, au gros pinceau et à la brosse.
 - dessin et /ou fixation de lettres et/ou signes
 - dessin et/ou fixation d'un dessin (sans collant ou pochoir)
 - application d'une technique spéciale de peinture décorative au choix du candidat.
- Les matériaux et les outils devront être amenés par le candidat. Eléments préfabriqués interdits.
- 1.3.2 Les compétences techniques requises sont :
préparation, ponçage, remplissage, peinture au pinceau, peinture au rouleau, émaillage, mesurage, mélange des couleurs, masquage et rendu des couleurs, habillages muraux

1.4 Connaissances théoriques

- 1.4.1 Ecriture de signes et motifs décoratifs.

- 1.4.2 Connaissance des matériaux et procédés.
- 1.4.3 Connaissance de la fonction et du maniement des outils et ustensiles.
- 1.4.4 Connaissance de la théorie des couleurs et du dessin.
- 1.4.5 Connaissance des mesures de prévention sécurité et accidents
- 1.4.6 Connaissance des règles de protection de l'environnement et de la santé et des consignes d'élimination des déchets.

1.5 Matériaux

- 1.5.1 Voir Section 4.

1.6 Installations de l'atelier

- 1.6.1 Voir Section 4 et Section 5.

1.7 Notation du sujet d'épreuve

- 1.7.1 Toute la documentation utilisée doit être disponible sur support électronique.
- 1.7.2 Il faudra qu'une majorité d'experts (50% + 1 au minimum) s'accorde sur une échelle de notation pour le Concours.
- 1.7.3 La sélection du (des) sujet(s) d'épreuve idoine(s) est fondée sur le paragraphe 1.7.2. L'équipe d'experts pourra apporter des modifications au sujet d'épreuve proposé.
- 1.7.4 Les experts décideront ensemble du sujet d'épreuve, des critères de notation et des tolérances à reporter sur les formulaires 5, 5A et 6. Ils prépareront également la liste des matériaux.
- 1.7.5 Notation
Section/ Maximum de points
A/ à définir / 15 points
B/ à définir / 10 points
C/ à définir / 10 points
D/ à définir / 10 points
E/ à définir / 30 points
F/ à définir / 15 points
G/ à définir / 10 points
- 1.7.6 Points accordés
 - Parfait = 10 points
 - Très bon = 9 points
 - Bon = 8 points
 - Assez bon = 7 points
 - Suffisant = 6 points
 - Moyen = 5 points

- Faible = 4 points
- Insuffisant = 3 points
- Très insuffisant = 2 points
- Néant = 1 point

1.7.7 La conversion d'une échelle de 0 à 100 à l'échelle de 400 à 600 sera réalisée par le système CIS (Competition Information System) de WorldSkills.

2. SECTION 2 – CRITERES DE CONCEPTION DU SUJET D'EPREUVE (PD)

2.1 Exigences générales

2.1.1 En règle générale, le sujet d'épreuve doit :

- Etre modulaire
- Etre conforme à la Description technique actuelle
- Respecter les exigences et les normes de notation de WorldSkills
- Etre accompagné d'une échelle de notation qui sera finalisée au Concours conformément à la sous-section 1.7.
- Etre accompagné d'une preuve de fonctionnement/de construction/ de réalisation dans les temps requis, etc. (selon les exigences du métier). Par exemple, la photo d'un projet réalisé selon les données du sujet d'épreuve, à l'aide du matériel et de l'équipement prévus, selon les connaissances requises et dans les temps impartis.

2.2 Exigences quant à la conception

2.2.1 Le candidat doit réaliser, seul, les tâches suivantes:

- préparation et application d'habillages muraux
- application d'une peinture à base d'eau, avec préparation de la couche de fonds et du bois à la truelle plate, au gros pinceau et à la brosse.
- dessin et /ou fixation de lettres et/ou signes
- dessin et/ou fixation d'un dessin (sans collant ou pochoir)
- application d'une technique spéciale de peinture décorative au choix du candidat.

Les matériaux et les outils devront être amenés par le candidat. Eléments préfabriqués interdits.

2.3 Développement du projet et procédure de mise en œuvre

2.3.1 Les experts, les Délégués Techniques, les Présidents de Jury, les chefs d'atelier et toute autre personne associée ou invitée utilisera le forum de discussion de WorldSkills pour communiquer, coopérer et coordonner le développement du sujet d'épreuve, ainsi que de l'ensemble du métier pour le Concours de WorldSkills. L'adresse Internet du forum du présent métier est : http://www.worldskills.org/members/forums/forum_22/index.php. L'Expert Chef (ou un expert nommé par l'Expert Chef) sera l'animateur de ce forum.

2.3.2 A confirmer

3. SECTION 3 - PROCEDURES DE GESTION DU METIER (SM)

3.1 Documents requis

- 3.1.1 L'Expert Chef aura à sa disposition une copie à jour de tous les documents liés au métier pour le Concours.
- 3.1.2 Les documents requis sont :
- La Description technique – métier 22 Peinture et Décoration
 - Le Règlement de Concours de WorldSkills
 - Les documents santé et sécurité
 - Tous les documents QAMS
 - Tout autre document auquel il est fait référence dans les documents de la liste ci-dessus.
- 3.1.3 Etant entendu que l'Expert Chef aura un exemplaire de tous ces documents dans sa propre langue, un second jeu complet de documents sera préparé dans la langue identifiée comme faisant foi.
- 3.1.4 L'Expert Chef devra avoir une connaissance approfondie des exigences et procédures spécifiées dans la documentation.
- 3.1.5 Le Président de Jury devra avoir une connaissance et une compréhension approfondies des exigences et procédures spécifiées dans la documentation.

3.2 Responsabilités avant le Concours

- 3.2.1 Dans l'intervalle entre deux Concours de WorldSkills, l'Expert Chef élu est responsable du respect des exigences reprises à la Section 2 – Critères de conception du sujet d'épreuve.

3.3 Procédures de gestion du métier à l'attention des Experts Chefs avant et pendant le Concours

- 3.3.1 Les procédures spécifiées ci-dessous doivent être respectées.
- 3.3.2 En arrivant pour la première fois sur le site du Concours, l'Expert Chef doit :
- Souhaiter la bienvenue aux experts et veiller à ce que les présentations soient faites
 - Les informer de leurs devoirs et de leurs responsabilités quant au Règlement de Concours et au Règlement Intérieur.
 - Veiller à ce que le sujet d'épreuve soit accepté par tous les experts et qu'un exemplaire dudit sujet soit signé par tous les experts.
- 3.3.3 Ensuite, l'Expert Chef répartira les experts en équipes pour les activités suivantes :
- Vérifier que le matériel disponible sur site est adéquat et suffisant
 - Re-vérifier que les quantités de matériel spécifiées sur la liste des infrastructures sont adéquates
 - Développer le programme selon lequel les candidats réaliseront les différents modules
 - Etablir l'horaire des activités
 - Installer l'équipement

- Confirmer que l'agencement, les aires de travail et l'équipement sont conformes aux exigences quant à l'agencement de l'atelier
 - Confirmer que toutes les machines et les équipements sont sûrs et en parfait état de marche
 - Confirmer que tous les postes de travail/machines/équipement sont conformes au plan et dûment numérotés
 - Confirmer que l'éclairage est suffisant
 - Confirmer que les candidats ont suffisamment de place pour travailler efficacement
 - Confirmer que les barrières sont suffisamment éloignées des candidats pour éviter toute ingérence et, si elles sont trop près, établir un horaire permettant aux experts de surveiller la zone pendant le Concours
 - Si nécessaire, établir un horaire pour les activités à accomplir pendant le Concours, par exemple, monter la garde pendant le déjeuner, empêcher l'accès à toute personne non autorisée, etc.
- 3.3.4 L'Expert Chef répartira les experts en équipes pour procéder à la notation et fixer un calendrier des notations conformément aux exigences de la sous-section 1.7.
- 3.3.5 Suggestions et commentaires pour la révision et l'amélioration des Descriptions techniques devront être communiqués à l'Expert Chef suppléant par écrit. L'Expert Chef suppléant compilera toute l'information dans un seul document dactylographié prêt à être débattu par tous les experts. Avant de quitter le site de Concours, l'Expert Chef, son suppléant et le Président de Jury organiseront la discussion et la révision de la Description technique. Cf. également paragraphe 3.3.12.
- 3.3.6 Chaque fois qu'une décision unanime ne pourra être obtenue dans un laps de temps raisonnable, l'Expert Chef soumettra le problème au vote. La majorité sera représentée par 50% des experts plus un. La décision sera sans appel. Si un expert est absent au moment du vote, il/elle aura le droit d'être informé de la décision mais la question ne sera ni rediscutée, ni revotée. Seule exception à cette règle de la majorité : l'approbation de changements à la Description technique ; dans ce cas, une majorité de 80% sera nécessaire.
- 3.3.7 Si une extension de temps est requise pour permettre au Concours de dépasser les 22 heures, la question devra être débattue avec le Président de Jury. Toutes les alternatives devront être étudiées avant d'envisager ou d'approuver une extension du temps de Concours.
- 3.3.8 Avant la fin du Concours, le Président de Jury organisera la sélection de l'Expert Chef et de son suppléant pour le prochain Concours de WorldSkills.
- 3.3.9 Les experts sont éligibles au poste d'Expert Chef si :
- Ils parlent anglais, français ou allemand
 - Ils ont participé à un Concours de WorldSkills au moins deux fois auparavant (si moins de 4 experts seulement ont déjà participé à un Concours de WorldSkills auparavant, cette règle sera assouplie de manière discrétionnaire par le Président de Jury)
 - Ils ont démontré un haut niveau d'expérience dans leur métier
 - Ils ont fait preuve de qualités de leadership
 - Ils ont les compétences requises pour utiliser un ordinateur et Internet – principalement pour animer le forum de discussion de leur métier.
- 3.3.10 La sélection se fera par vote à bulletin secret et sera organisée comme suit :
- Chaque expert présent dressera la liste des trois experts de son choix, par ordre de préférence

- Le Président de Jury donnera un score of trois (3) points à chacun des experts ayant reçu la première position, deux (2) points à ceux qui ont reçu la seconde position et un (1) point à ceux qui auront été cités en troisième position
 - Le Président de Jury additionnera ensuite les points et annoncera les trois experts ayant obtenu les trois scores les plus élevés
 - L'expert ayant reçu le score le plus élevé sera nommé Expert Chef pour le prochain Concours de WorldSkills
 - Si le premier expert choisi pour assumer le rôle d'Expert Chef ne peut assister au Concours, le second au palmarès sera nommé Expert Chef
 - Si les deux premiers experts choisis ne peuvent participer au Concours, le troisième au palmarès participera comme Expert Chef
 - Si aucun des experts ne peut participer, le Président de Jury nommera ou animera la nomination d'un autre Expert Chef
 - Les noms des experts choisis seront inscrits dans la documentation fournie, qui sera signée par le Président de Jury et remise au Secrétariat de WorldSkills.
- 3.3.11 Tout changement dans la conception du Concours, toute suggestion pour l'élaboration du prochain Concours, toute nouvelle tâche devront être mis sur papier et signés par 80% des experts et repris à la sous-section 2.3.
- 3.3.12 Le rôle premier de l'Expert Chef suppléant est de veiller à ce que la Description technique soit mise à jour afin de refléter les progrès technologiques du métier et d'inclure toutes les améliorations nécessaires à la préparation et à la gestion du Concours. Le suppléant veillera à ce que tous les changements à la Description technique soient imputés, à ce que tous les experts signent ladite description et à ce qu'elle soit remise au Secrétariat de WorldSkills sur formats papier et numérique.
- 3.3.13 L'Expert Chef suppléant aidera également à distribuer et à récolter les questionnaires d'audit QAMS et apportera son aide à l'Expert Chef si nécessaire.

3.4 Procédures de Concours

- 3.4.1 Le sujet d'épreuve sera réalisé pendant les quatre journées du Concours (le sujet en question sera organisé en tâches, sections ou modules).
- 3.4.2 Chaque module/tâche/section sera réalisé le jour prévu afin qu'une notation progressive puisse intervenir. La progression des résultats sera disponible et communiquée chaque jour sur une présentation PowerPoint ou similaire.
- 3.4.3 Avant le début du Concours, chaque candidat recevra un calendrier détaillé reprenant le temps imparti pour la réalisation des tâches ou modules du sujet.
- 3.4.4 Les candidats auront un maximum de X heures (À confirmer) pour se familiariser avec le matériel, les équipements et les procédures. Lorsque les procédures sont particulièrement difficiles, un expert sera mis à disposition pour faire une démonstration et les candidats auront l'occasion de s'entraîner.
- 3.4.5 Les candidats recevront tous les documents du Concours y compris les critères de notation une heure avant le début du Concours afin de pouvoir en étudier les exigences.

- 3.4.6 A aucun moment durant le Concours, un expert du pays d'origine du candidat ne discutera avec son candidat sans la présence d'un autre expert ou sans la permission de l'Expert Chef.
- 3.4.7 Les experts et candidats qui ne respectent pas la Description technique et le Règlement de Concours pourront être provisoirement ou définitivement exclus du Concours.
- 3.4.8 Trois mois avant le Concours, les candidats recevront 70% du sujet d'épreuve sur CD-ROM. Les 30% restants (c.-à-d. le dessin et le lettrage) seront déterminés par vote à bulletin secret lors de la première réunion des experts au concours. Le vote secret décidera du dessin et du lettrage sur base des quatre possibilités retenues par les experts lors du précédent Concours.

3.5 Exigences de sécurité pendant le Concours

- 3.5.1 Les politiques et procédures spécifiées dans la documentation ci-dessous seront respectées et suivies à tous moments :
- Politique de santé et sécurité – exigences générales
 - Politique de santé et sécurité – règles spécifiques au métier
 - Procédure de formation à la sécurité
 - Organigramme de formation à la sécurité
 - Exigences de santé et sécurité du pays hôte
 - Procédure de demande d'assistance médicale
 - Formulaire de rapport d'accident
- 3.5.2 Après avoir reçu une formation et un briefing, l'Expert Chef donnera aux experts, aux candidats et au personnel dont il est responsable les informations et la formation nécessaires pour veiller à ce que le Concours se déroule dans la sécurité, conformément aux exigences des documents spécifiés au paragraphe 3.5.1 ci-dessus et tiendra compte de toutes les exigences spécifiques identifiées à la sous-section 3.6 ci-dessous.
- 3.5.3 L'Expert Chef veillera à ce que tous les experts, tous les candidats et tout le personnel dont il a la charge complètent et signent l'accusé de réception du formulaire de formation (cf. Annexes) à la fin de la séance de formation.
- 3.5.4 L'Expert Chef contresignera ces formulaires et les gardera en lieu sûr jusqu'à la fin du Concours ; lesdits documents seront ensuite remis à l'Auditeur Qualité du Concours.
- 3.5.5 L'Expert Chef donnera également pour tâche aux experts de veiller à ce que tous leurs collègues, les candidats et toute autre personne respectent les règles de sécurité sur le site du métier et sur l'ensemble du site de Concours.
- 3.5.6 L'Expert Chef recevra des nominations et nommera parmi celles-ci le responsable de la sécurité qui effectuera les tâches spécifiées dans la Liste de Contrôle Sécurité (cf. Annexes).
- 3.5.7 Les vêtements de travail devront respecter les règles en vigueur. Si le pays hôte possède des règles spécifiques en la matière qui devront être respectées pendant le Concours, les règles en question devront être communiquées aux candidats au moins six (6) mois à l'avance.
- 3.5.8 Machines et/ou équipements devront respecter les normes de sécurité du pays hôte.

- 3.5.9 Les candidats devront conserver leur aire de travail libre de tout obstacle et le sol propre et libre de tout matériau, équipement ou objet qui pourrait faire trébucher, glisser ou chuter quiconque.
- 3.5.10 Si un candidat ne respecte pas les règles ou injonctions de sécurité, il pourrait s'exposer à une perte de points sous le poste sécurité. Si un candidat continue à se comporter de manière peu sûre, il pourrait s'exposer à une exclusion provisoire ou définitive du Concours.

3.6 Exigences de sécurité spécifiques au métier

- 3.6.1 Tous les candidats doivent porter des lunettes de protection lorsqu'ils utilisent des outils à mains, des machines outils ou tout équipement susceptible de provoquer ou de produire des copeaux ou fragments qui pourraient blesser les yeux.
- 3.6.2 Une trousse de secours sera disponible sur le site du métier pendant toute la durée du Concours.
- 3.6.3 Les experts utiliseront tous les équipements de sécurité idoines lors de l'inspection, de la vérification ou de la manipulation du sujet d'épreuve d'un candidat.
- 3.6.4 Tous les candidats devront amener et utiliser :
- salopette
 - gants de travail
 - gants en caoutchouc
 - lunettes de protection (en verre blanc)
 - masque organique contre les émanations

3.7 Exigences quant à la procédure de notation

- 3.7.1 Les experts qui participent au Concours seront répartis en groupes de notation pour s'occuper de chaque section des critères de notation.
- 3.7.2 Chaque module terminé sera noté le jour où il aura été réalisé.
- 3.7.3 Pour assurer la transparence, le candidat recevra la même fiche d'évaluation que celle utilisée par les experts.
- 3.7.4 Les experts conviennent qu'un vote à la majorité sera nécessaire lorsque :
- Le système de scores est modifié (dans les limites spécifiées par la Description technique)
 - Le déroulé ou le contenu du Concours sont modifiés
 - Il s'agit de se mettre d'accord sur une solution permettant de résoudre un litige sur les points attribués, etc.

3.8 Equité, justice et transparence

- 3.8.1 Les candidats qui participent au Concours de WorldSkills sont en droit d'attendre un traitement juste et honnête pendant le Concours pour ce qui est des postes suivants :
- Instructions claires et sans ambiguïté
 - Horaire de notation n'avantageant pas un autre candidat

- Equipement et matériaux requis et spécifiés dans la documentation du métier et nécessaires pour mener le Concours à bien
 - Toute aide nécessaire de la part des juges et des officiels pour faire en sorte que les candidats soient en mesure de terminer le sujet d'épreuve. (L'aide jugée nécessaire sera la même pour tous les candidats ; elle leur sera dispensée à tous au même moment)
 - Pas d'ingérence injuste des officiels ou des spectateurs qui pourrait gêner les candidats dans la réalisation de leur sujet d'épreuve
- 3.8.2 Chaque candidat est en droit d'attendre et d'exiger qu'aucun de ses opposants ne reçoive une aide ou une intervention indue ou injuste qui pourrait lui conférer un avantage injustifié.
- 3.8.3 Tous les officiels et juges présents sur le site de Concours devront veiller à ce que les paragraphes 3.8.1 et 3.8.2 ci-dessus soient respectés et valorisés.
- 3.8.4 L'Expert Chef et son suppléant seront tenus de veiller à ce que tous les candidats, interprètes, officiels et juges respectent et cultivent l'intégrité du Concours et fassent également en sorte que toutes les mesures qui s'imposent soient prises pour veiller à ce que :
- Les traductions et interprétations pour un candidat n'avantagent pas ledit candidat
 - Toute influence externe n'améliore ou ne réduise indûment l'aptitude des candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes.
- 3.8.5 Un briefing sera communiqué à tous les experts et candidats sur les exigences d'intégrité requises pendant le Concours.
- 3.8.6 En outre, l'Expert Chef devra identifier tous les facteurs qui pourraient exister sur le site du Concours et entraîner une violation des paragraphes 3.8.1 et 3.8.2 ci-dessus et les reporter sur une liste de contrôle qui sera utilisée pour référence future.
- 3.8.7 Si un candidat, juge, officiel, observateur ou un compatriote du candidat est pris à tenter de recevoir ou de donner quelque aide que ce soit qui entraînerait un avantage injuste, l'Expert Chef devra immédiatement en référer au Président de Jury.
- 3.8.8 L'Expert Chef recevra des nominations et nommera le Responsable de la Sûreté dont la tâche sera de veiller à ce que les exigences de cette section soient respectées.
- 3.8.9 Tous les experts et candidats seront informés du fait que rien ne doit entrer ou sortir du site du Concours sans autorisation expresse de l'Expert Chef, donnée après qu'il ait été informé en détail de la question.
- 3.8.10 Des contrôles de sécurité seront réalisés chaque jour sur les experts et les candidats (par les experts et les candidats) lors de leur entrée et de leur sortie du site de Concours.

3.9 Politique d'information

- 3.9.1 A confirmer

4. SECTION 4 – AGENCEMENT DE L'ATELIER (WS)

4.1 Matériaux

4.1.1 Matériaux primaires

4.1.2 Bouche-pores

- Bouche-pores à base d'eau tout préparé
- Bouche-pores en poudre
- Deux paquets de bouche-pores (polyester)
- Mastic à mater (acrylique) avec pistolet

4.1.3 Peinture

- peinture extérieure acrylique qualité blanc mat
- peintures acryliques : rouge, jaune, vert, bleu, noir
- peinture isolante à base d'eau pigmentée (blanc)
- couche de fond acrylique à base d'eau pour le bois (blanc)

4.1.4 Peintures à l'huile

- couche de fonds alcide blanche (pour bois)
- couche de base alcide
- peinture alcide ultra-brillante
- diluants (white spirite)

4.1.5 Habillage de murs

- papier peint ou tentures murales (choisis par l'expert)
- pâte à encoller toute préparée pour papier peint ou tentures murales

4.1.6 Matériaux annexes – quantités par candidat:

papier émeri humide ou sec

- 10 feuilles x grain n° 300
- 10 feuilles x grain n° 400
- 10 feuilles x grain n° 600

papier verré

- 15 feuilles x grain n° 120
- 15 feuilles x grain n° 180
- 15 feuilles x grain n° 220

- 1 litre de nettoyeur pour pinceaux
- 1 tube de nettoyeur pour les main (sans solvant)
- 1 tube de crème protectrice
- 1 rouleau de feuilles de papier
- 1 rouleau de feuilles de polyéthylène
- 5 feuilles de papier millimétré, quadrillage de 5mm, format A1
- 5 feuilles de papier de dessin, 220 g, format A1

Ruban cache

- 2 rouleaux de 10 mm

- 2 rouleaux de 19 mm
- 2 rouleaux de 25 mm

- 1 paquet de chiffons (coton blanc)
- 1 latte en acier de 2.5 m pour lisser le papier peint
- 1 bande de zinc de 2.5 m x 75 mm

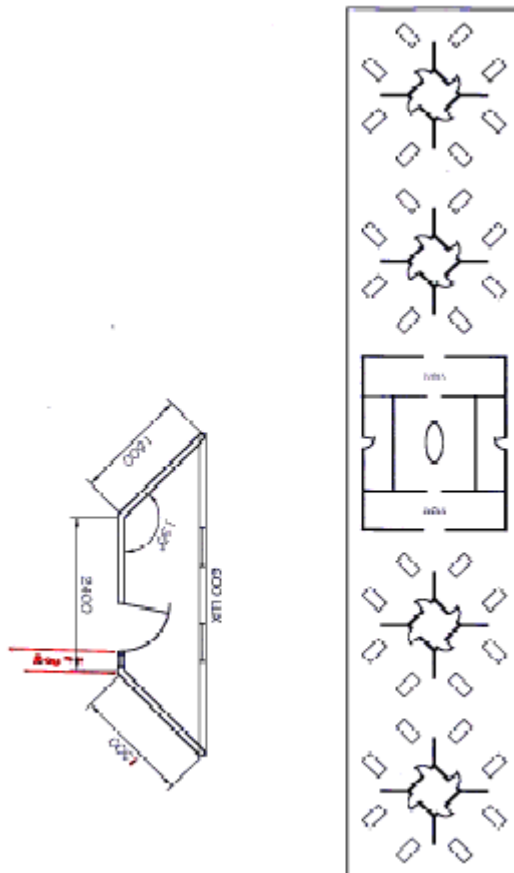
- pots de peinture de différentes tailles
- 10 x 1 litre
- 2 x 5 litre
- 2 x 15 litre

- 1 aspirateur industriel
- 1 raclette en caoutchouc et un seau
- 2 brosses et 2 ramassettes à poussière
- 1 rouleau de papier à tracer - 80grms
- 1 petite ponceuse électrique portable à main
- 1 petit sèche-cheveux à main

- 1 spectromètre à couleurs (un pour tous les candidats)

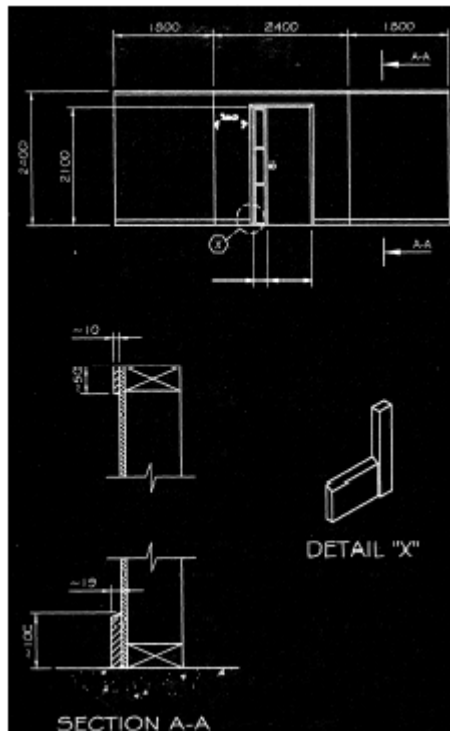
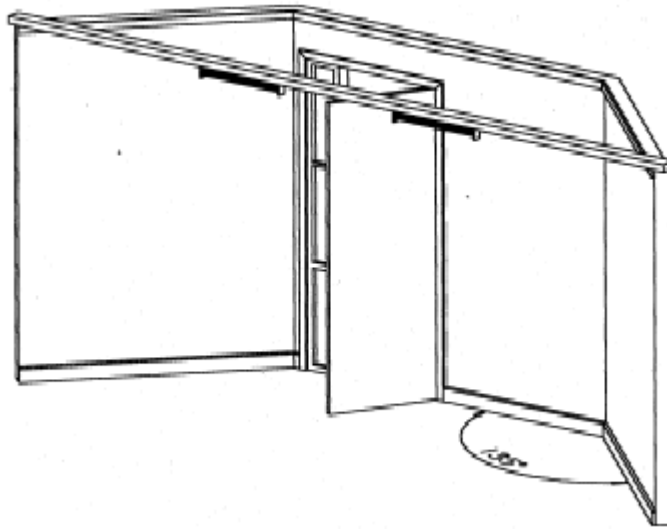
4.2 Installation de l'atelier

- 4.2.1 Les experts inspecteront et approuveront les critères suivants avant le Concours.
- 4.2.2 Chaque candidat aura un espace de travail pourvu d'un mur sur lequel il travaillera (cf. sous-section 4.2.8 ci-dessous). Les conditions locales du pays hôte seront prises en compte. Le poste de travail de chaque candidat situé sera situé 4m devant les écrans mais aussi 6m devant les barrières destinées au public.
- 4.2.3 Les murs seront en bois, en plâtre ou en matériau similaire, ils seront mastiqués, poncés et colmatés avec un agent de colmatage pigmenté. Les murs B + C seront couverts d'une peinture extérieure acrylique blanche avant le début du concours. Des tests d'adhésion seront réalisés avec du ruban à marquer.
- 4.2.4 Chaque candidat aura besoin de
- 1 table à tapisser de 2.5 m x 0.8 m x 0.9 m de haut
 - 1 établi de 2 m x 0.8 m x 0.9 m de haut avec bande métallique en zinc pour le mélange des couleurs
 - 1 planche à dessin à déplacement parallèle, format A1 et d'un tabouret.
- 4.2.5 L'agencement de l'atelier sera organisée comme suit avec un espace suffisant pour la cabine et pour les postes de travail des candidats tels que définis à la sous-section 4.2.8.



NB : ceci est un exemple d'agencement et non la disposition définitive.

- 4.2.6 Les installations suivantes seront mises à la disposition des candidats :
- 1 lavabo industriel pour 3 candidats
 - 1 machine à laver pour les pinceaux et les rouleaux
- 4.2.7 Les éléments suivants devront être disponibles sur la zone de concours:
- trousse de secours
 - l'éclairage du mur devra être constant à 600 lux, sans zones d'ombre.
 - La température minimum sera de 18°C et la température maximum de 24°C.
 - L'espace de travail ne doit pas être situé trop près des métiers qui produisent de la poussière et il devrait être éclairé autant que faire se peut par de la lumière naturelle.
- 4.2.8 L'espace de travail personnel de chaque candidat se présentera comme suit et devra permettre l'installation de l'équipement et des machines repris dans la sous-section 4.2.9.



4.2.9 Chaque candidat a besoin de :

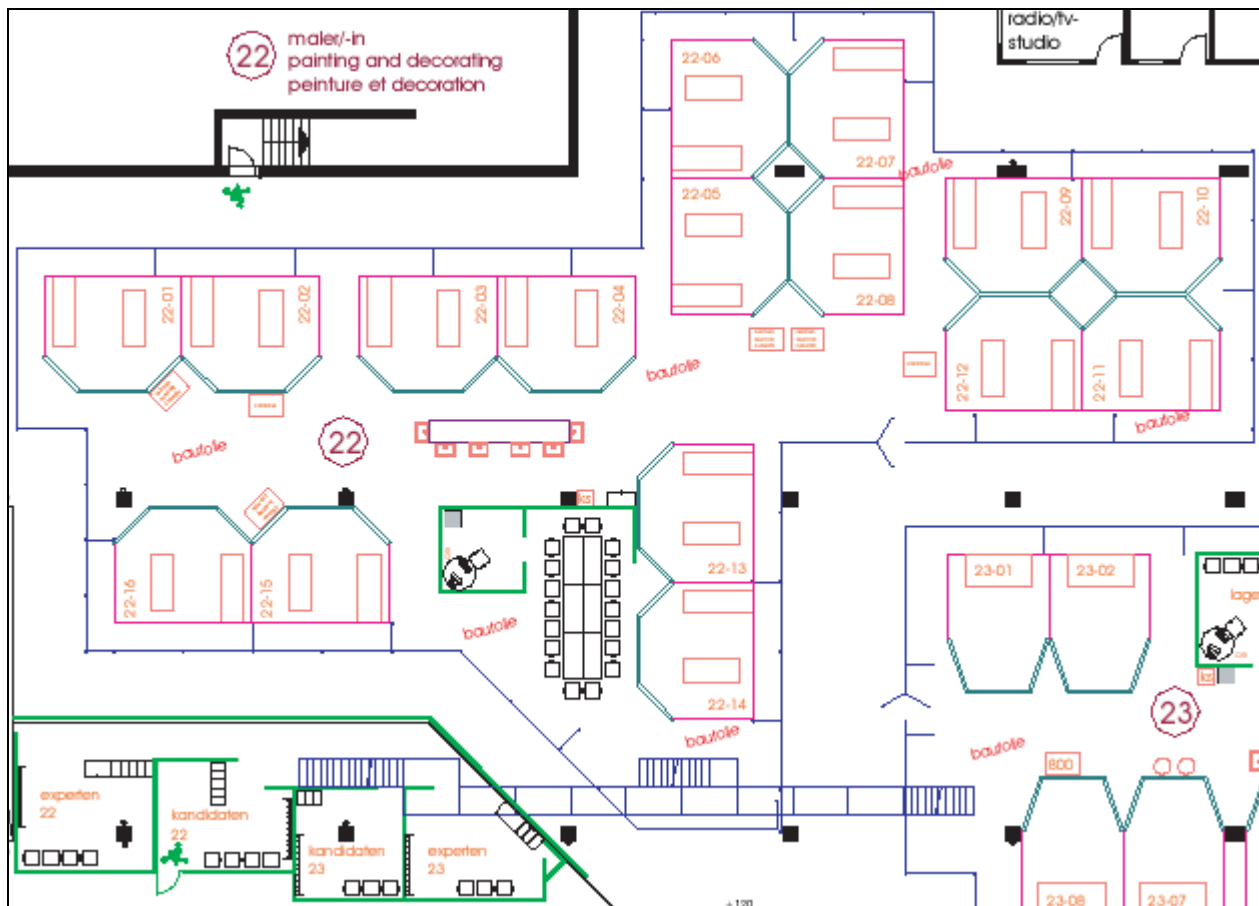
- 1 chaise
- 1 échelle de 1,5 m de haut
- 1 prise de courant

4.2.10 Une armoire métallique (normes ISO) est nécessaire pour le stockage des solvants.

4.2.11 Les outils et matériaux suivants (y compris les outils et matériaux pour la technique de peinture spéciale) seront apportés par le candidat dans sa caisse à outils :

- 1 nivelle
- 2 x équerres 30°/60° et 45°/90°
- 1 x latte de 50 cm
- 1 x paire de compas
- 1 x pairs de compas à verge, 100 cm
- 1 x équerre en T
- 1 x corde à plomb
- 1 x règle à mesurer
- 1 x jeu de brosses pour vernis brillant
- 1 x jeu de pinceaux
- 1 x jeu de brosses pour peinture acrylique
- 4 x rouleaux couleurs (petits)
- 1 x rouleau (grand) pour la peinture
- 1 x jeu d'outils de tapissier
- 1 x latte en acier (décamètre à ruban)
- 1 x couteau à déborder
- 1 x éponge
- 1 x peau de chamois
- 1 x jeu de spatules
- 1 x jeu de raclours de peinture
- 2 x blocs lisseurs
- 2 x couteaux de remplissage
- 1 x bol à plâtre
- 1 x outil à débiter
- 1 x maillet
- 1 x jeu de filtres jetables
- 1 x chiffon presque sec
- 1 x raclette pour verre
- 1 x palette à couleurs
- 1 x grille pour plateau à rouleaux
- plusieurs rouleaux de caoutchouc mousse
- 1 x jeu de tourne-vis
- 1 x marteau
- 1 x petites tenailles
- règles à racler en métal ou en bois
- distributeur de cache en ruban
- plusieurs gabarits à dessin
- 1 x taille-crayons
- gommes dures et tendres
- 1 x bloc notes
- 1 x rapporteur
- film pour lettrage

4.3 Modèle de disposition



Agencement au 37^{ème} Concours de WorldSkills, à St. Gall en Suisse en 2003.

5. INFRASTRUCTURE LIST

22

Painting & Decorating

Peinture et décoration

Maler /-in

Description (EN)	Description (FR)	Beschrieb (DE)	OC CH Qty	Tech Desc FI Qty	OC FI Qty	Type Type	Measures mm Masse mm	Partner	Comments
General installations									
Installations générales									
Allgemeine Einrichtung									
Tables		Tische	6			C	1700 x 700		
Chairs		Stühle	20			grün			
Set office material		Büromaterial-Set	1						
Phone		Telefon	0						
Computer		Computer	1						
Printer b / w		Drucker s/w	1						
Working table		Schreibtisch	1			DL 22.052	1600 x 800		
Chair		Stuhl	1			grün			
Photocopier		Fotokopierer							
File shredder		Aktvernichter							
Flipchart / Writer		Flipchart / Schreiber	1						
First Aid Kit		Erste Hilfe Koffer	1						
Fire extinguisher		Feuerlöscher	1						
Box Competitors		Garderoben Kandidaten	1x12, 1x8				300 x 500 x 380		
Box Experts		Garderoben Experten	1x12, 1x8				300 x 500 x 380		
Cloakroom		Garderobe	1						
Cupboard lockable		Schrank abschliessbar	1			C 12			
Clock		Wanduhr	1						
Refrigerator		Kühlschrank	1				150 l		

Coffee machine	Cafetière électrique	Kaffeemaschine	1			
Cleaning Set	Set de ménage	Reinigungsmaterial-Set	1			
Washroom	Lavabos	Waschgelegenheit	X			
Floor concrete	Plancher du béton	Bodenbelag Beton	X			
Installation of workstations						
Installation des postes de travail						
Connections:	Raccordements :					
Electricity	électricité	Anschlüsse:				
- 3-plug socket	- 3 prises	Elektrizität	1		230 V	
Working cubicle	Cabine de travail selon dessin	Arbeitskabine gem. Zeichnung	1		1800 / 2400 / 1800 x 2400	
with integrated door in the centre	avec porte intégrée à la partie centrale	mit integrierter Türe in Mittelteil				
Walls of solid plasterboard, smoothed, ground, primed with whitepenetrating stopper, painted with white dispersion	Parois en carreaux de plâtre plein, joints enduits et poncés, apprêt de base, peintes en blanc avec peinture à dispersion	Wände Vollgipsplatten, glatgespachtelt, geschliffen, grundiert mit Tiefengrund, weiss gestrichen mit Dispersion			80	
Screen at the front, white	solive de renfort à l'avant, blanche	Blende vorne, weiss	1			Indeko-plus
Light	Eclairage uniforme	Beleuchtung (gleichmässig)				600 Lux
Fluorescent tubes, daylight, behind screen	tubes fluorescents, lumière naturelle, derrière la solive de renfort	Tageslicht-Leuchtstoffröhren hinter-Blende	2			
Thin cardboard for samples	Semi-carton pour échantillonnage	Halbkarton zur Bemusterung				
Work tables	Tables de travail	Arbeitsische				

Latex paint, indoors latex paint, solvent-free, matt, pigment-based titanium dioxide, water-dilutable	Peinture à dispersion dispersion à matière synthétique, exempt de solvant, mat, à base de pigments dioxyde de titane, rutile, dilution à l'eau	Dispersion Innen Kunststoff-Dispersion lösungsmittelfrei, matt, Rutil, wasserverdünnbar, Pigmentbasis, Titandioxyd,	1	Indeko-plus	
Full-tone latex paint full-tone paint	Peinture au latex, surface de teinte homogène, peinture couleur pure	Dispersionsvolltonfarbe Volltonfarbe	1	AVA	0.75 kg
acrylate copolymer latex, matt, red / yellow / green / blue / black	dispersion à copolymère acrylique, matte, rouge, jaune, verte, bleue, noire	Copolymer-Dispersion, matt rot / gelb / grün / blau / schwarz	je	Acrylat	0.75 kg
Pore filler PU pore filler, white PU pore filler, tinted	Bouche-pores PU, blanc PU, teinté	Füll-Haftvorlack PU-Vorlack weiss PU-Vorlack getönt	1	Capacryl Capacryl	1.5 kg 1.5 kg
Enamel paint PU-Gloss, white PU-Gloss, tinted	Laques PU-Gloss, blanc PU-Gloss teinté	Streichemaille PU-Gloss weiss PU-Gloss getönt	1	Capacryl Capacryl	1.5 kg 1.5 kg
Wallpaper Euro rolls paper not embossed, washable, straight register	Papiers peints rouleaux européens papier non gaufré, lavable, rapport droit	Tapeten Euronollen Papier ohne Prägung, abwaschbar, gerader Rapport Marburg-Kollektion		Nr. 72602 "Art Session 2"	530 x 10050 320
Wallpaper paste, cellulose	Colle à tapisser, cellulosique	Tapetenkleister, Cellulose	1	Methylan spezial plus Ovalit T	20%
Dispersion adhesive in small	Colle à dispersion en tube de	Dispersionskleber in kleinen			

tubes	faible contenance	Tuben			
Auxiliary materials	Matériaux auxiliaires	Hilfsmaterialien			
Wet-grinding paper, grain	papier abrasif pour voie humide, grain	Nassschleifpapier, Körnung			280 / 400
Dry-grinding paper, grain	papier abrasif pour voie sèche, grain	Trockenschleifpapier, Körnung			120/150/180/220
Brush cleaner	rince-pinceau	Pinseireiniger			
Hand cleaner (solvent-free)	produit nettoyant pour les mains (sans solvant)	Handreiniger (ohne Lösungsmittel)			
Skin-protection cream	crème de protection pour la peau	Hautschutzsalbe			
FloorMasker felt-cardboard, white	carton feutré de recouvrement FloorMasker, blanc	Flizabdeckpappe FloorMasker weiss			
Covering foil with dispenser	film de recouvrement avec dispensateur	Abdeckfolie mit Dispenser			
Transparent paper, rolls drawing paper	papier transparent, en rouleaux papier à dessin	Transparentpapier, Rollen Zeichenpapier		Din A1	700 220 g
Transparent self-adhesive foil roll	film auto-adhésif transparent rouleau de	Transp. Selbstklebefolie Rolle			50000 x 500
Masking tape wide Cloths (chiffon)	bande adhésive chiffons	Abklebband Lumpen (Chiffon)			10 / 19 / 25 / 50

